



# Honoraires 2024

*Apartir du 1<sup>er</sup> Septembre 2024*



Honoraires	T.T.C.	H.T.	T.V.A. *
Séance d'hypnose	81,00 €	67,50 €	13,50 €
De 16 à 20 ans	60,00 €	50,00 €	10,00 €
- de 16 ans	55,00 €	41,67 €	8,34 €
Séance en Visio	70,00 €	58,33 €	11,67 €
16 à 20 ans Visio	60,00 €	50,00 €	10,00 €
- de 16 ans Visio	55,00 €	41,67 €	9,34 €

(\*TVA à 20%)

En ma qualité de membre d'un organisme agréé par l'Administration Fiscale, j'accepte le règlement des honoraires :

- ✓ Carte Bancaire
- ✓ Chèque libellé à mon nom
- ✓ Espèce



Nom et coordonnées de l'organisme :

Acocia-Agaps :  
37 rue de Lyon  
CS 12309  
75012 Paris  
@ contact@acocia-agaps.com

Médiation :

« Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION -CONSOMMATION - 23, rue Terrenoire - 42100 SAINT ETIENNE »

Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle : AXA Assurances / Protection Juridique (garanties obligatoires) Certificat d'adhésion : N° 10140946704